



## ASSOCIATION DES AMIS DE SAINTE MARIE SUR MER

### Présentation :

L'association « ASM » compte 250 foyers adhérents parmi la population de cette ancienne commune rattachée depuis 2007 à la ville de Pornic.

### La vocation :

- Promouvoir l'image de Sainte-Marie sur Mer,
- Favoriser les liens entre les résidents,
- Soutenir les initiatives locales, culturelles ou économiques,
- Organiser le dialogue entre les usagers et les pouvoirs locaux.

### CONTACT

Nom : Hainigue

Prénom : Jean Marc

Mail : [jm.hainigue@free.fr](mailto:jm.hainigue@free.fr)

# CAHIER D'ACTEUR

DATE 08 11 2023

Bien que n'étant pas impliquée directement dans la vie du port, l'Association compte un nombre important de plaisanciers, de professionnels ou de clients des commerces. A ce titre, l'ASM a constitué un comité de réflexion pour exprimer l'avis de son collectif.

## 1 - LA DIVERSITE DES ACTEURS.

**Les gestionnaires du port** aspirent légitimement à une gestion moins tendue tant pour l'ambiance générale que pour le personnel. Ils sont donc à l'écoute des sollicitations, conscients que toutes les demandes ne seront pas exhaussées. Ils souhaitent disposer d'une capitainerie plus spacieuse et mieux agencée. (Accueil salle de réunion)

**La municipalité** souhaite favoriser les événements nautiques qui donnent de la valeur ajoutée à la ville et conforte sa notoriété se concrétisant par un ponton spécifique pour les manifestations nautiques.

**Les plaisanciers** : Leur principal souci : pérenniser leur place de port, mais surtout avoir la possibilité de stationnement pour leurs véhicules (qui se réduit au fil des années). Ne pas oublier la maîtrise des coûts qui impactent directement le prix des places de port.

**Les professionnels du nautisme** font une demande récurrente : une cale de mise à l'eau et une potence de levage pour les embarcations légères. Plus de places sur les pontons pour leurs clients et la création d'un port à sec.

**Les marins pêcheurs** demandent plus de place pour entreposer leurs matériels (filets, casiers) actuellement stockés sur le quai l'Herminier.

**Les commerces** se considèrent comme les parents pauvres. Leurs souhaits : plus de place pour exercer leur activité. Davantage d'emplacements parking pour leurs clients.

**Le club nautique** coincé au fond du port avec impossibilité de se développer, ils réclament plus de places à flot et une surface agrandie pour stocker la flotte de voile légère. Plus de locaux ne serait pas de refus.

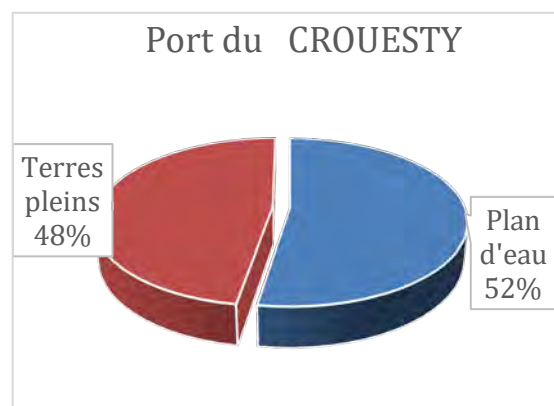
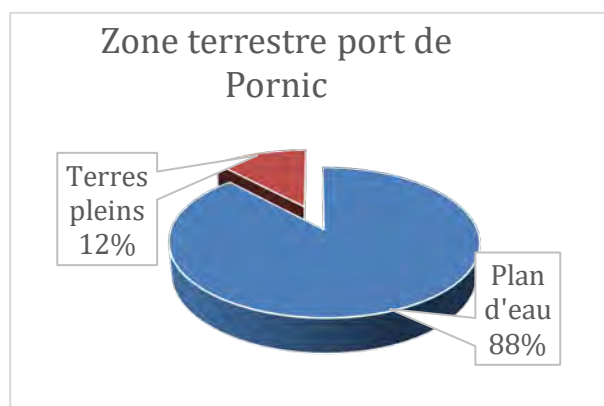
**Les usagers de la plage** souhaitent juste de quoi se garer.

8 catégories distinctes qui expriment des souhaits et des besoins contradictoires mais tous orientés vers un accroissement de leur périmètre d'action géographique. Dans ces conditions, le comité imagine la difficulté de trouver des compromis. Ces compromis seront d'autant plus difficiles que la situation géographique du port est bien particulière.

## 2 - SITUATION GEOGRAPHIQUE.

Pornic est un port atypique. Si on examine la situation des grands frères comme le Crouesty ou les Sables d'Olonne (assez similaires entre eux) on constate des différences structurelles très importantes. Ces ports disposent de 40 à 45 % d'espaces terrestres alors que **Pornic, c'est seulement 12 %** ! la raison ? Le nouveau port a été construit contre un promontoire rocheux et ne doit sa zone terrestre qu'à un remblai gagné sur la mer d'à peine 15 000 M<sup>2</sup>.

Il nous a semblé important de souligner ce fait car il conditionne l'ensemble du projet de rénovation.



## 3 - LE PLAN D'EAU

### Les bouts de pontons.

Ils ont déjà été rallongés en 2015 il devient difficile de les rallonger encore sauf à priver les visiteurs de la possibilité de se mettre à couple sur ces extrémités. Le gain de place n'est pas évident.

### Un ponton le long de la digue sud ? (Manifestations nautiques).

Ce projet a été étudié il y a une dizaine d'années. S'il est possible d'envisager la création d'un ponton à cet endroit, la question de son accès est loin d'être évidente et le coût d'une passerelle depuis la cale pêche est très élevé et sujet à caution en matière de sécurité.

### Augmenter le nombre de pannes ?

Les dimensions entre les pontons à Pornic est supérieure à la plupart de ports de plaisance. Certains proposent de créer une panne supplémentaire. Cela impliquerait l'arrachage des 90 pieux actuels et l'enfichage d'une centaine de nouveaux pieux. La logistique et le coût sont dissuasifs par rapport au nombre de places créées. De plus il serait judicieux de conserver les « cercles d'évitage » actuels si le port souhaite accueillir des navires de plus grande capacité.

### Refonte des pontons existants.

Si le choix se porte sur une rénovation des pontons et catways, il est possible (pour ces derniers) d'envisager leur allongement. Ils peuvent aussi être disposés au niveau du ponton (plus de confort) et réglables transversalement. Il sera cependant nécessaire de consolider les pieux, voire en changer un certain nombre.

### Ponton latéral.

Si le projet d'agrandissement de la plateforme terrestre est retenu, il sera possible d'envisager de faire courir un ponton le long de la structure en palplanches. D'une longueur d'environ 200m, il permettrait de recevoir les passerelles, distribuer les pannes existantes et accueillir des embarcations légères à faible tirant d'eau. (15 à 20 places supp.)

CF le Crouesty.

### Cale de mise à l'eau.

Au risque de créer des problèmes d'engorgement, une cale de mise à l'eau doit comporter une zone de service conséquente pour gérer le flux des véhicules et remorques. A part la cale du club nautique (qui entend se la réserver) il n'y a pas grande possibilité de créer une zone digne de ce nom. Les professionnels demandent depuis longtemps un point de levage avec potence pour bateaux transportables. Cette alternative pourrait être étudiée. Quoi qu'il en soit, cette activité de mise à l'eau ou de levage doit impérativement être réservée aux acteurs professionnels qui devront gérer les flux de remorques et véhicules.

## 4 - LE TERRE-PLEIN

Avec seulement 13 500 m<sup>2</sup> utiles, c'est le point faible du projet.

Détail zone à terre	Nombre	Surface m <sup>2</sup>
Commerces	10	3 200
Parkings voirie	215	5 375
Port à sec	0	0
Zone technique	12	2 300
Capitainerie		375
Club nautique		600
Zone pêche	10	1 700
Total surface utile		13 550

### **Constat :**

Chaque zone est considérée comme insuffisante par leurs porte-paroles, mais il n'y aucune possibilité d'extension dans la configuration actuelle. Le projet, s'il veut répondre même partiellement à la demande, doit optimiser l'espace ou rechercher de nouvelles surfaces.

L'analyse montre que le projet de refonte du plan d'eau et celui de la zone terrestre sont intimement liés. L'appel à un prestataire privé, pour l'aménagement de l'espace commercial, doit donc être soumis à un plan cadre d'implantation agréant les problématiques des deux projets.

### La capitainerie.

Elle est fonctionnelle mais spartiate et manque de zone d'accueil (salle de convivialité ou de réunion) une reconstruction peut s'avérer judicieuse si elle prévoit un espace « manifestations » utile à l'organisation d'évènements nautiques ou terrestres. Le besoin en surface nouvelle n'est pas considérable et les locaux actuels pourraient être attribués au club nautique qui demande à s'agrandir.

Sanitaires. Demande d'installations sanitaires aux deux extrémités du terre-plein.

### Zone Parkings.

The problème !!! Connaissant la tendance actuelle qui consiste à diminuer les places de parking à Pornic, les usagers s'inquiètent du sort qui sera réservé aux 215 places encore accessibles. (55 places ont déjà été supprimées par les gestionnaires successifs !!!) Il faut garder en mémoire que l'amenée d'avitaillements, voiles, accastillage, outillage, sellerie... nécessitent l'usage d'un véhicule (et places à proximité).

La convoitise des commerces, du club nautique et des simples visiteurs provoque, chaque année, des conflits inévitables qui vont parfois jusqu'à l'affrontement.

Que faire ? Le Comité imagine la possibilité d'obtenir des places supplémentaires en optimisant l'espace ou en créant du terre-plein gagné sur l'estran.

### **Hypothèses :**

1. Implantation d'une zone commerces surélevée au niveau du chemin des douaniers permettant la création de place de parking sous ces structures.

2. Parking enterré. Le terre-plein est stabilisé au niveau des commerces et permet d'envisager d'implanter un parking sous terrain sous les nouvelles structures bâties.
3. Déplacement d'une partie de l'activité commerciale sur une zone gagnée sur le plan d'eau. Création de parkings et circulation au franc des rochers (arrière-plan).

### **Port à sec.**

Compte tenu de la configuration du port, l'implantation d'une zone à sec avec mise à disposition en temps réel (comme aux Sables) est une pure utopie. La solution consistant à descendre les bateaux d'une zone distante de plus d'un km en traversant un secteur très urbanisé ne résiste pas à l'analyse financière ni à la qualité du service attendu.

### **Nouveau terre-plein.**

Les enrochements et l'épaulement ont permis de stabiliser la surface remblayée en 1970. Cette zone d'environ 200 m de long et 20 de large (4000 m<sup>2</sup>) fait partie des extensions possibles en construisant un rideau de palplanches consolidé par des poutres de couronnement en béton armé qui pourraient supporter un comblement (partiel ou total) et l'exploitation de ces surfaces par implantations de structures légères : restauration, bar-terrasses.

Une partie du secteur à combler pourrait être réservée dans l'hypothèse où le port se verrait obligé de traiter ses boues de carénages et les évacuer par voie terrestre.

Bémol : le cout du m<sup>2</sup> gagné ! se situe entre 800 et 1000€ le m<sup>2</sup>

## **5 -SUGGESTIONS DIVERSES**

### **Déplacer la station carburants.**

Trouver le bon emplacement pour implanter une station carburants facilement accessible (incluant un cuve d'approvisionnement pour les pêcheurs). Zone de dumpage eaux noires.

### **Aire pour lavage bateaux.**

Le principe n'est pas encore totalement au point, mais il peut être envisagé de réserver une zone pour lavage périodique des coques évitant l'utilisation d'antifouling trop agressifs. (Incluant le traitement des eaux de lavage)

**Pour le comité ASM port de la Noëveillard, le 31 octobre 2023.**

Jean Marc Hainigue Président.

